

Le dix-septième siècle à Lobbes et les environs

Troisième partie : de 1666 à 1715

La fondation de Charleroi

Un plateau qui domine le confluent de la Sambre et du Piéton, tel était Karnoit, au temps du polyptique de Lobbes en 868, quelques pauvres paysans tirant leur subsistance de la terre, des bois, des cours d'eau.

Au XIIIème siècle, c'est un village de cloutiers, un deuxième métier pour occuper le sommeil de la nature pendant l'hiver.

La ville haute appartient au comté et diocèse de Namur, la ville basse dépend de Marcinelle, c'est la principauté et le diocèse de Liège.

Nous arrivons au traité des Pyrénées en 1659 qui accorde aux Français les places de Mariembourg et de Philippeville, les Pays-bas espagnols doivent renforcer leur défense vers le sud et on fait le choix de Charnoy.

On commence les terrassements en août 1666. Le 3 septembre, le prêtre de St Christophe note la fondation de Charleroi, dans son registre paroissial, baptisé ainsi en l'honneur de Charles II, roi d'Espagne.

Le lieutenant général des Pays-Bas, don Francisco de Moura de Cortereal, marquis de Castel Rodrigo, pose la première pierre de la forteresse le 6 septembre.



plan en relief de la ville, qui date de 1696. Charleroi,

En 1667 la guerre de Dévolution s'engage et les Espagnols en mai font sauter en partie les fortifications. Louis XIV vint habiter le château d'Ham-sur-Heure tandis que ses troupes assiégeaient Charleroi. Il fit raser la tour principale, sous prétexte qu'aucune forteresse ne pouvait, à sa loi, en avoir plus de quatre.

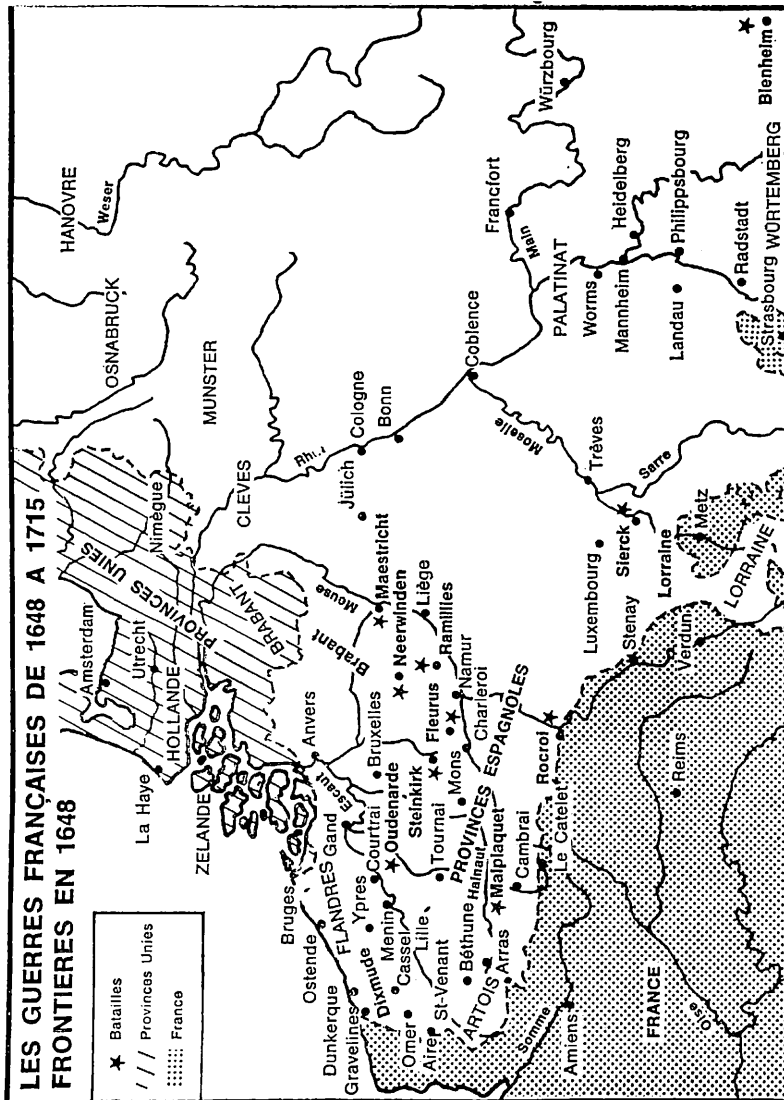
Le 2 juin 1667, les Français, ayant conquis Charleroi, poursuivent l'édification, sous la direction de Vauban, d'une partie du plateau et de l'Entre-Ville, la pente vers la rive gauche de la Sambre.

En 1668, la France par le traité d'Aix-la-Chapelle, obtient Charleroi et Binche.

En 1672, le prince d'Orange des Pays-Bas fait le siège de Charleroi, en décembre, Guillaume III voulait couper l'armée française de ses bases. Louis XIV voulait envahir les Provinces Unies.

En vue de renforcer la position de Charleroi, les Français décident de l'agrandir en mai 1673, ils annexent purement et simplement Marcinelle en principauté de Liège et jusqu'en 1675, on va fortifier la ville-basse. On creuse un canal, la Louvoise, qui amène les eaux de l'Eau d'Heure depuis les forges des Aulnes (d'où ZONE) de Marchienne dans le fossé extérieur de la ville-basse. Le plan de la ville-basse, où les rues sont presque perpendiculaires les unes aux autres, nous montre que déjà alors, Vauban avait rompu avec la tradition du dispositif rayonnant prévalant à la Ville Haute, hérité de la Renaissance italienne. Le plan en damier est plus rationnel. Le charbon vient de Marchienne, la pierre de Mont-sur-Marchienne et Montigny-le-Tilleul et Namur, le sable de Mont-sur-Marchienne.

En 1677, le Maréchal de Luxembourg fait lever le deuxième siège au Prince d'orange.



En 1678, en septembre, le magasin à poudre est incendié et l'intendant Faultrier faillit y perdre la vie. Suite à la paix de Nimègue, les Français évacuèrent Charleroi le 12 janvier 1679. Il y eut des querelles entre la jeunesse de Charleroi qui n'avait pas tant souffert des Français et celle des villages environnants qui avaient été pressurés. Le gouverneur dut intervenir.

En 1680, Louant de Charleroi, crée des clouteries et fabriques de fusils. La ville bénéficie d'octrois, d'exemptions et de privilèges qui incitent les promoteurs à venir s'y installer, le frein des corporations n'y existe pas. La verrerie y trouve un terrain favorable dès 1670.

En 1684, le gouverneur de Charleroi fait enlever un échevin et le mayeur de Lodelinsart qui sont conduits comme otages à Maubeuge parce que la commune n'avait pas payé ses contributions.

Depuis 1678, la ville avait été rendue à l'Espagne. En 1681 on avait construit la chaussée de Bruxelles à Genappe. Suite à la guerre de la Ligue d'Augsburg, Boufflers bombarde Charleroi du 19 au 21 octobre 1692.

En 1693, le 10 septembre nouveau siège de Charleroi par le maréchal de Luxembourg, avec 40000 hommes et 15000 chevaux, les pièces d'artillerie viennent de Maubeuge par bateaux, la vallée de la Sambre est occupée et Charleroi est pris par Villeroy le 11 octobre après un siège d'un mois. Vauban étoffe son système de défense.

En 1697 le traité de Rijswijk rend Charleroi à l'Espagne, mais Charles II meurt et la guerre de succession d'Espagne va encore ramener les Français, alors qu'une garnison hollandaise occupait Charleroi.

En 1701 les Français prennent Charleroi pour le compte de Philippe V, roi d'Espagne et petit-fils de Louis XIV. Pendant les campagnes de Louis XIV, les entrepreneurs, pour le transport des grains et des

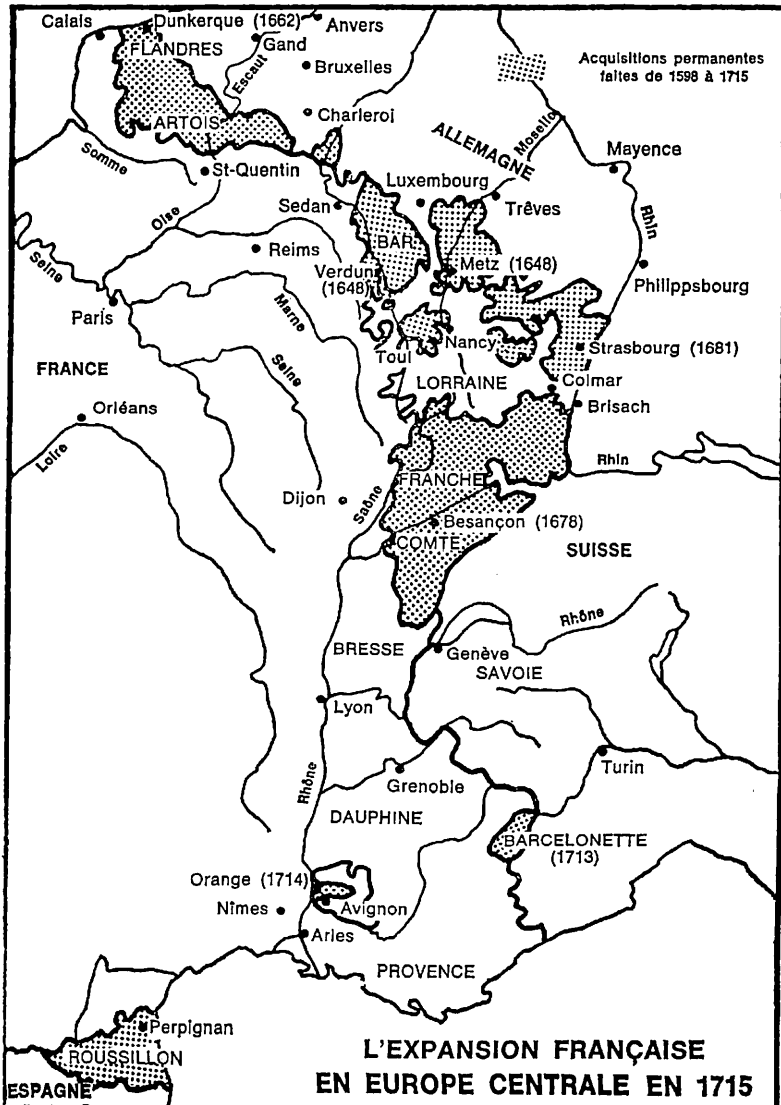
approvisionnement de l'armée, firent construire à leurs frais des écluses et des barrages en bois, au moyen desquels les bateaux pouvaient charger 15 à 20 tonnes. En 1692 les Français ayant détruit plusieurs écluses à Couillet, Châtelet, Farciennes, la Sambre était devenue impraticable en direction de Namur. L'intendant de Hainaut proposa d'améliorer la rivière et de la joindre à l'Oise ; ce projet ne fut pas exécuté, l'Espagne jugea sans doute dangereux de faciliter l'accès du pays aux armées françaises.

En 1709 le comté de Namur y compris Charleroi et le duché de Luxembourg sont les seules possessions de l'Espagne, toutes deux occupées par les Français.

En 1711, Louis XIV fait céder le Namurois et le Luxembourg à Maximilien Emmanuel de Bavière, gouverneur des Pays-Bas depuis 1692.

En 1713 le traité d'Utrecht y met fin. Charleroi accueille des garnisons hollandaises jusqu'au début de 1716, la ville n'ayant pas été comprise au nombre des villes de la Barrière. Maximilien Emmanuel de Bavière est devenu roi des Pays-bas depuis deux ans. Charleroi obtient l'autorisation de construire un bout de chaussée, qui sera prolongé jusqu'à Jumet en 1719, par Gosselies, se rattachant ainsi à Genappe et Bruxelles.

Les rivages de la Sambre sont aussi aménagés. La position stratégique de Charleroi a attiré, dès sa fondation, les convoitises de tous les belligérants et les localités environnantes en ont payé un lourd tribut. Du point de vue économique il a éclipsé des centres comme Châtelet, surtout après l'Ancien Régime et la création des nouveaux moyens de communications.



Dernier tiers du siècle

En 1667 la France ferme sa frontière aux produits de nos pays, même le Hainaut ne parvient plus à livrer ses charbons en Flandre. La France attire tous les bons artisans du pays pour avoir le monopole d'une main-d'œuvre de choix. La Principauté de Liège pratique son soixantième et les forgerons namurois sont contraints d'aller s'y établir pour survivre. C'est le protectionisme. Sauf quelques fourrages, la principauté ne souffrit guère de la campagne qui se déroula tout entière dans l'ouest des Pays Bas.

En 1668, c'est l'année de l'élection abbatiale mouvementée de Pierre de la Hamaide (1668-1695) à Lobbes, dont Alfred Wotquenne a si bien relaté les péripéties, dans un article du bulletin de la Sté Archéologique de Charleroi, en 1939. On signale encore des cas de peste à Mons jusqu'en 1670.

Binche est annexée par Louis XIV jusqu'en 1678 et sera assaillie quatre fois par les Hollandais.

En 1672 Louis XIV à Charleroi, ses généraux le duc d'Orléans et le vicomte de Turenne s'emparent de Thuin et de plusieurs localités d'Entre-Sambre-et-Meuse, passent la Sambre, traversent la Hesbaye. Turenne est à Tongres le 12 mai et y laisse garnison.

Chamilly prend Visé et Maseyck met garnison à Maseyck. Louis XIV arrive le 13 mai devant Maastricht et poursuit vers la Hollande, il y est rejoint par le prince de Condé. La Principauté est imposée à faire des fournitures aux soldats. Devant Rhyenberg, un traité est signé avec le marquis de Louvois, les soldats n'exigeront que le simple couvert et le lit, on n'exige, pas de contributions du pays. Les Français passent l'hiver dans la Principauté. Ils demeureront à Farciennes jusqu'en 1678.

Le 6 octobre 1672 le chapitre de St Lambert accuse l'évêque de violer la neutralité. La même année, Mabillon trouve que la piété des Belges frise la superstition. Les abbés réparent les désastres, rebâtissent les fermes, replantent leurs bois. Jacques Boonen, archevêque de Malines et Antoine Triest, évêque de Gand, refusèrent de publier la bulle lancée contre Jansénius. Les prêtres de l'Oratoire, que Boonen avait appelés de France dans son diocèse, dès 1626, pour contrebalancer l'influence de la Compagnie de Jésus, ainsi que la plupart des théologiens louvanistes, leur étaient tout acquis.

En 1673, prise de Maastricht par les Français, d'Artagnan mourut au cours de ce siège. Les Français forcèrent les paysans à travailler aux tranchées. Le maréchal de Luxembourg prend ses quartiers d'hiver dans l'Entre-Sambre-et-Meuse.

Le 3 janvier 1674, Louis XIV se prétend le défenseur de la neutralité liégeoise ! Le 11 mai 1674, les Hollandais se calment. Mais en juillet 1674, une armée impériale, du comte de Souches, entrainé dans la Principauté, prenait Huy et marchait vers la Sambre.

Le 11 août 1674 les Français remportent la victoire de Seneffe contre Guillaume III.

Le 28 mars 1675 le baron de Vierset fait entrer les Français dans la citadelle de Ste Walburge à Liège. Ils chassent les impériaux de Dinant et de Huy. Le prince d'Orange s'empare de Binche et pousse jusqu'à Lobbes, il en est repoussé par les habitants. Les Français de Maastricht pillent Looz le 26 septembre 1675. Le 26 octobre, les Hollandais prennent leurs quartiers d'hiver à Hasselt.

Le 29 octobre les Français du comte de Montal s'emparent de Thuin, y prennent leurs quartiers d'hiver et y demeurent jusqu'au traité de Nimègue (1678).

Le 4 janvier 1676 les Français de la garnison de Namur pillent Châtelet.

Le 11 mars, les Hollandais pillent Aulne. Ils ont traîné pendant plusieurs années dans la région. On prend les deux cloches de Lodelinsart.

Le 31 mars les Français sortent de la citadelle de Liège, non sans en avoir fait sauter les bastions. Du 10 au 13 avril les Français démolissent les fortifications, les murs et le pont de Huy. Thuin et Fosses sont démantelées vers la même époque. Les pourparlers avaient commencé pour la paix. Le 20 avril la communauté de Lobbes réclame au prince de Nassau la libération de trois habitants emmenés prisonniers.

En septembre 1678 les Hollandais et les Allemands pillent la Hesbaye. L'Entre-Sambre-et-Meuse subit le même sort de la part de la garnison française de Charleroi. C'est la paix de Nimègue, le 17 septembre. La Thudinie forma une sorte d'enclave liégeoise à l'intérieur des territoires occupés par la France, une situation ambiguë.

Thirimont, prévôté de Maubeuge était annexé par la France et resta terre contestée : en 1699 par le traité de Lille, la France y abandonna ses prétentions. Fin novembre, Vauban passe à Thuin en touriste, il y couche une nuit et s'en va après avoir pris un croquis des fortifications pour Louvois.

En 1679, en février, les Thudiniens se révoltent contre les Français. Ces faits ont été rapportés dans le tome 50 de 1956-61 de la S.R. d'Archéologie de Bruxelles, par Jean Mossay. L'intendant de l'armée du Hainaut à Maubeuge. Joachim Faultrier dut user de toute sa diplomatie pour épargner à Thuin un sort peu enviable. Finalement en juin le régiment de Rouergue força la place, et la population de Thuin et les abbayes de Lobbes et d'Aulne furent malmenés pendant

plusieurs semaines. Il fallut l'intervention de l'archevêque de Cambrai Fénelon pour apaiser les esprits.

En 1681 à Maastricht les troupes hollandaises et françaises quittent la région.

En 1684 Beaumont est aux mains des Espagnols, Louis XIV l'obtient le 15 août. A Lobbes, il y a un enfant trouvé, sans doute abandonné par sa mère qui l'aurait eu d'un soldat de passage.

Maximilien-Henri de Bavière, prince-évêque (1650-1688) avait dû s'enfuir en Allemagne en 1676, le parti populaire ne lui pardonnait pas d'avoir livré passage à Louis XIV pour aller attaquer les Provinces Unies. Il ne rentrera à Liège qu'en août 1684, après la trêve de Ratisbonne.

Le 29 novembre, le prélat promulguait le Règlement de 1684, 480 notables et 96 artisans élisaient les bourgmestres et jurés. Les milices bourgeoises étaient abolies, les 32 métiers perdaient leurs privilèges politiques. Le prince avait le droit exclusif de faire les règlements de police et de lever les taxes. Il réédifie la citadelle de Ste Walburge, et s'appuie sur la bourgeoisie riche. Des modifications correspondantes furent appliquées à Huy en 1686, à Thuin en 1687, à Dinant en 1688, à Looz en 1695. La paix de Fexhe subsiste. L'influence du chapitre de St Lambert grandit.

En 1688 Huy et Ciney sont encore à la France.

1689 : Liège est bombardé, c'est la guerre de la Ligue d'Augsbourg, le maréchal d'Humières vient mettre le siège devant Ham-sur-Heure et fait sauter le château en minant les gros pavillons dont il est flanqué. Le maréchal de Luxembourg remporte la victoire de Fleurus le 1^{er} juillet 1690 sur le prince de Waldeck. Le mayeur de Lodelinsart et un échevin de Gosselies sont emprisonnés jusqu'à paiement des

contributions. En 1691, Biercée est en partie détruit, lors de mouvements de troupes du maréchal de Luxembourg.

Bataille de Steenkerque, entre Enghien et Soignies, en 1692, 15500 victimes. Victoire encore du maréchal de Luxembourg à Neerwinden en 1693, près de Landen, on se bat aussi à Huy. 1694 : les alliés reprennent Huy.

Le Prince-Evêque Joseph Clément de Bavière est élu (1694-1723) dans Liège sous occupation des alliés. Dinant et Thuin sont au pouvoir de Louis XIV jusqu'au traité de Rijswijk (1697)

Le 10 mai 1695, l'abbé de Lobbes, Pierre de la Hamaide, meurt ayant payé toutes les dettes contractées par le monastère. C'est dire que dans les périodes troubles les riches ne manquent pas d'occasions de s'enrichir. Les malheureux doivent se dépouiller de leurs biens à vile prix. Le coût de la vie s'élève, les denrées enchérissent. L'abbaye participe le moins possible aux contributions réclamées par les occupants.

A l'automne, le maréchal Boufflers passe la Sambre à Sars pour prendre ses quartiers d'hiver, de Villeroi va à Lobbes et Thuin. Deux loups sont tués vers Lodelinsart. Les alliés sont à Huy.

En 1697, Fontaine-l'Evêque est ravagé par les Français. Enfin c'est la Paix de Rijswijk le 20 septembre 1697. La Principauté perd 23 villages avec Agimont et Givet partagés entre la France et l'Espagne le 3 décembre 1699. Avant de se retirer en 1697 les armées font du butin. Les Français évacuèrent Dinant et Thuin, après en avoir démoli les fortifications.

L'hiver 1698/99 règne une épizootie parmi les moutons. Les Français sont encore à Beaumont en 1698. Le Comte de Tirimont est trésorier général des finances pour l'Espagne en 1701. Le 22 novembre le

Prince-Evêque appelle les Français à la rescousse à Liège. Le roi d'Espagne Charles II meurt le 1^{er} novembre. C'est la guerre de succession d'Espagne.

En octobre 1702, les alliés Marlborough (Anglais) et Coehoorn (Provinces Unies) reprennent Liège. Le Prince-Evêque Joseph Clément de Bavière est mis au ban de l'Empire, son alliance à la France le rendait traître à son suzerain l'empereur d'Allemagne, il dut s'enfuir en France jusqu'en 1715.

Huy est pris par Marlborough le 23 août 1703. Maximilien-Emmanuel et Villeroy y reviennent le 10 juin 1705 pour être repris par Marlborough le 11 juillet 1705.

A Ramillies, Villeroy, le 23 mai 1706, est battu par Marlborough. Un enfant nouveau-né est encore abandonné à Lobbes la même année.

En 1709, année de famine. Le 11 septembre bataille de Malplaquet : les Français sont battus.

1711 : Beaumont revient à l'électeur Maximilien-Emmanuel, frère du Prince-Evêque de Liège, mais devait retourner à l'empereur Charles VI (+1740) deux ans plus tard.

En 1712, le 24 juillet, le maréchal de Villers redresse la situation de Louis XIV par sa victoire de Denain remportée sur le Prince Eugène.

En 1713, les alliés sont toujours en quartiers d'hiver dans la Principauté de Liège depuis 1702. Le 11 avril les traités d'Utrecht mettaient fin à la guerre.

Le traité de la Barrière est signé le 15 novembre 1715, les Hollandais gardent garnison à Namur et Tournai. La paix de Rastadt du 7 septembre 1714 leur avait ouvert les citadelles de Huy et Liège. Louis XIV était mort le 1^{er} septembre.

En octobre 1716 les autorités impériales intimant aux Liégeois l'ordre de réintégrer le Cercle de Westphalie, sous peine d'exécution militaire. Les Hollandais n'auraient quitté Huy et Liège qu'en 1718.

Dans le tome IV des DRSPAC de 1871, on trouve un document important sur l'histoire de Jumet.

C'est le : *Recueil et Application des Titres servans à la démonstration de la Souveraineté de S.A.S.E. de Cologne, Evêque et prince de Liège, et du ressort et juridiction immémorielle des Eschevins et Juges du dit Liège dans la terre de Jumet, contre les emprises du Conseiller fiscal de Brabant.* D'après le ms 21340 – Bibliothèque Bourgogne (communiqué par Camille Lyon).

Mémoire attribué aux jurisconsulte Louvrex ; malheureusement les documents invoqués à l'appui en ont été distraits. Il a dû être imprimé à Liège le 30 juin 1718, mais il est devenu introuvable.

Dernière partie du siècle de Louis XIV (1666-1715)

Faits divers du cartulaire 35 A.E.M.

En 1666, on prépare la construction d'un nouveau choeur à l'église de Peissant. La dîme de Charleroi est abandonnée ainsi que la collation.

En 1670, à Castillon, l'abbé saisit un jardin faute de paiement d'impôts en nature. A Hantes, on a mangé des épis verts.

De 1672 à 1684, l'abbaye essuie certaines pertes du fait des troupes belligérantes.

1674 : la communauté des Lobbains doit 70 frs du Roi et 280 patacons à l'abbaye. Cet argent servait à payer un contingent de 20 tailles imposées par les troupes de l'empereur. Un capitaine allemand est en quartier d'hiver à Ragnies avec ses troupes. L'abbaye était taxée séparément d'après la superficie des prés et cultures. Les habitants de Jumet devaient aller faire moudre au moulin de Roux, il y a des contestations. La table des pauvres de Fontaine doit payer des rentes seigneuriales sur ses biens à Leernes. L'intendant de Namur pour l'Espagne impose des rations à Castillon. La cure d'Hamme-sur-Durme est incorporé au collège de Louvain, l'abbaye reçoit quatre bourses d'étude en dédommagement.

En 1675, on s'intéresse aux monnaies qui commencent à circuler d'un pays à l'autre. L'abbaye partage la dîme de Bura et la dîme de la Folie avec le chapitre de Thuin. Deux prêteurs cèdent leur créance sur la communauté de Thuillies à l'abbaye de Lobbes.

En 1676, le curé de Thuin demande une augmentation. Les Hollandais venus d'Hasselt attaquent le monastère de Lobbes. Le seigneur de

Fosteau rembourse 400 florins à la recette de la Crosse à l'abbaye de Lobbes.

En 1677 jusqu'en 1693, des bois sont détruits par les français. Le doyen de Châtelet fonde une bourse pour les enfants Bustin de Lobbes. Hierome du Croquet de Lobbes tue quelqu'un et demande à réparer. L'abbaye achète une maison au Cul de Sac à Mons pour y établir son refuge.

De 1678 à 1681, l'abbaye conserve les comptes des pauvres pour des raisons sans doute liées à la conjoncture sociale du moment.

En 1679, le refuge de Thuin est exempt d'impositions. Mais les Ragnicoles, malgré leurs plaintes ne sont pas exonérés par le Prince-Evêque. L'abbaye perd des droits à Peissant, elle a à faire à un seigneur récalcitrant et rusé.

En 1680, l'abbaye de Lobbes s'entraide avec celle de Florennes. L'abbaye rachète la part de ceux de Biesme dans les Maroelles. Les gens de Strée ont aussi des ennuis avec le Prince-Evêque pour les tailles.

En 1681, le Prince-Evêque demande à l'abbaye la spécification des dommages causés par les Hollandais cinq ans auparavant. Les gens de Donstiennes demandent à être taxés avec Ossogne, comme par le passé, ce qu'ils obtiennent. Les habitants de Macon veulent du bois à Baives.

En 1682, contestation pour les droits de chasse et de mortemain à Ragnies. Le censier de Mertenne doit donner deux chandelles de cire au souper et battre les grenouilles, quand le receveur du chapitre de Fosses vient loger chez lui. Les catholiques de Mertenne doivent aller à la paroisse de Castillon aux fêtes solennelles.

En 1683, les français demandent 40 vaches grasses et 800 rations de foin et pailles sur les terres de Lobbes. Des chevaux sont enlevés à la garnison de Thuin. A Jumet il y a du retard dans les paiements de rentes. Le monastère fait plusieurs acquêts à Strée. L'abbaye abandonne la dîme de Chaudeville devenue déficitaire eu égard aux frais afférents. Rente de 587 florins 10 patars constituée au profit du comte de Tirimont par la duchesse de Wurtemberg sur la terre de Donstiennes. La menue dîme de Peissant est cédée au curé.

En 1684 les conspirateurs qui ont milité contre le Prince-Evêque sont bannis de la Principauté.

Des troupes espagnoles arrivent à Lobbes. C'est eux qui avaient enlevé 30 chevaux à Thuin, ils extorquent encore 950 écus du monastère et 950 du village de Lobbes. Ils étaient en garnison à Charleroi. Une enquête est ouverte au sujet de l'érection d'une nouvelle paroisse à Thuin.

En 1685 on fait réparer les orgues de l'abbatiale de Lobbes. La communauté de Jumet loue ses biens communaux pour faire face aux frais de guerre. Le seigneur de Joncret renonce à tout droit de retrait de la vouerie de Jamioux en faveur du Sgr abbé de Lobbes moyennant 50 écus, en plus des 35 payés à son père en 1680.

En 1686 à Lobbes procès criminel de Gabriel Libotte avec cession de tous ses biens pour restitution au monastère.

A Mertenne, l'abbé de Lobbes abandonne les 2/3 de la dîme ainsi qu'à Castillon, au profit du curé. Mais l'abbé déclare sa cense et ses acquêts exempts de dîmes. Le curé de Boussu-lez-Walcourt est tenu de desservir la chapelle castrale de Barbençon personnellement sous contrôle de l'intendant français Faultrier. Les dîmes sont abandonnées à Fontenelle. Recès de la communauté de Jumet et commission aux bourgeois-maîtres de faire soumission au seigneur abbé à cause des assemblées cabaleuses. Ils voulaient être reconnus indépendants vis-à-

vis de la Principauté. Des bois communaux sont arrentés à l'abbé de Lobbes. Dégradations de bois par les troupes.

En 1687 l'abbé à Lobbes lance les poursuites pour se rembourser de 14 canons de 13 florins l'an de rente et 25 patars contre les héritiers de Pierre Baccart. Le curé de Thuin doit renoncer à une part de la dîme du Bura, il doit se contenter de sa portion congrue. L'abbé achète le Bois des Agaises, 64 bonniers, à Ragnies. L'intendant de Namur lève encore des rations à Castillon et Mertenne.

En 1688 Marie Foville de Lobbes obtient l'autorisation de vendre une rente de 6 florins 2 patars et 16 sous. La communauté de Lobbes doit 30 florins à la pitance de l'abbaye. Confraternité avec l'abbaye de Salzinne. La dîme de Montignies-St-Christophe est abandonnée. La menue dîme est abandonnée à Morlanwelz. L'abbaye passe à ferme le collectage de la taxe personnelle à Lobbes. Des Espagnols viennent enlever des chevaux à Lobbes. L'occupant impose des contributions sur le monastère et le village de Lobbes. D'autres contributions, rations et pioniers sont exigés de Lobbes, Thuillies, Ragnies, Strée. Les Français emmènent le moine Pierre Mengald prisonnier à Dinant. Les tailles et contributions sont fixées d'après un règlement espagnol de Soignies. La dîme d'Anglesonpine est cédée à l'abbaye d'Aulne.

En 1689 Forestaille et Grignart imposés par la France.

En 1690 : procès intenté entre l'abbaye et la communauté de Lobbes touchant les tailles et contributions. A Aarsele la dîme est détruite par faits de guerre.

La guerre de la Ligue d'Augsbourg (1688-1697) rassemble une grande partie de l'Europe contre la France. C'est sous le gouverneur d'Espagne Gastanaga, en 1689 que le règlement de Soignies entre en vigueur. Bientôt le maréchal de Luxembourg remporte la victoire de Fleurus, le 1^{er} juillet 1690. Il fait raser ce qui restait des remparts de

Soignies pour empêcher les alliés d'y prendre leurs quartiers d'hiver.
Le règlement sera imprimé le 25 octobre 1690

En 1691 la communauté de Lobbes, après avoir engagé les biens communs deux ans plus tôt, est obligée de recourir à l'emprunt pour faire face aux exigences de l'occupant. L'autorisation de faire fonctionner les moulins de Lobbes sur la Sambre est contestée par la garnison de Charleroi, car elle gênait la navigation sur la Sambre, le Sieur de La Vierende taxait l'abbaye à 200 écus.

En 1692 l'abbaye rachète deux rentes l'une de 116 florins et l'autre de 100. L'archevêque de Cambrai supprime trois prébendes au chapitre St Ursmer à Binche, un procès prend cours qui durera plusieurs années, la cense de Péronne était chargée en nature. Dégâts par l'exhaure des houillères de Gilly.

En 1693 : le monastère a obtenu à recours un bonnier de jardin des héritiers d'Henry Jourdain et Jacqueline Dupuits plus 5 florins de frais à Lobbes. Les acquêts continuent. Sébastien Thiry avance 150 écus à la communauté de Jumet.

En 1694 : visite de l'église paroissiale de Lobbes, et projet pour l'abolir à l'avenir. Il y avait eu un différend entre le chapitre de Binche et le curé l'année précédente. On veut construire une redoute à Lobbes. Des propriétés sont saisies par la communauté de Ragnies faute de paiement des tailles. Le curé de Jumet presse ses paroissiens de se faire brabançons.

A Leernes, le monastère saisit un pré de plus de quatre journals. Certificat des magistrats de Thuin par lequel ils déclarent que l'érection de la nouvelle église et réparation de la vieille a été faite aux frais de la ville et par les aumônes des gens.

En 1695 des Suisses sont tués en dessous de la Folie, les Français ordonnent de couper les bois et hayettes le long de la Sambre à 60 toises de distance du chemin.

Les biens des personnes domiciliées en France sont confisqués. Déclaration de l'intendant Voisin que l'abbaye, imposée en particulier, ne doit pas payer les tailles et contributions avec le village de Lobbes. Jumet insiste encore sur son indépendance vis-à-vis de la principauté de Liège. La dîme est confisquée par l'occupant à Aarsele.

En 1696, Thuin cède à l'abbaye les regains sur le pré du Feuillu pour 6 florins.

En 1697, on fait le relevé des propriétés sujettes à la dîme de Bura à Thuin. On élabore un projet de règlement de police à Jumet, pour avoir une base des droits de chacun. C'est la paix de Nimègue ; on fait l'inventaire des bois de Lobbes

En 1698, le village cède deux rentes de 500 florins à l'abbaye et 30 florins à la Pitance, la guerre est finie, on redresse la tête. La Pitance fait un contrat pour fabrication de 5 cloches et un mortier. On revend 5 bonniers de pâturage saisis à Gilly.

La cour de Jumet reconnaît être sujette à rencharge et appel des Echevins de Liège.

En 1699, un demi bonnier de terres de Thuillies sont saisis faute de paiement de cens.

En 1700, procès entre l'abbaye et Denis Gossart pour un chapon de rente. Plaids généraux tenus à Lobbes, pour rétablir plusieurs impôts par tête, tant pour payer les gages du vicaire que pour subvenir aux mauvais frais de la Communauté. Accommodement avec le comte de Tirimont concernant ses biens à Strée.

En 1701, le village de Lobbes doit fournir des pioniers, c'est la cinquième guerre de Louis XIV.

Accord avec le chapitre de Thuin pour la dîme de la Folie. Il est question de dîme du tabac à Hyon.

En 1702, les personnes de pays étrangers sont citées à comparaître devant la cour de Thuin. La dîme est abandonné à Vergnies.

En 1703, l'impôt de terrage à Lobbes est fixé à 6 deniers le bonnier, hors les bailles et barrières. Permission de vendre les bois et terrains communaux. L'abbé de Lobbes fait vendre les biens de la veuve Alglave, de Scory et Imbreek pour remboursement de rente, à Strée. Paiement des vingtièmes à Saintes. L'abbé doit encore céder du terrain à Peissant.

En 1704, on agrandit la surface cultivée à Thuin. Encore des discussions avec le Comte de Tirimont à Strée.

En 1705, le village de Lobbes rachète ses bois pour 4000 écus, ils ont obtenu un prêt. L'abbé de Lobbes achète une rente en nature de 15 vasseaux de blé à Leernes. La baronne d'Overchies, dame de Bierghes doit payer sa part dans les rations et charroi fournis aux belligérants. Le village de Lobbes emprunte 691 florins à divers particuliers pour payer ses contributions. Contributions à Hamme-sur-Durme.

En 1706, 111 manants de Lobbes se déclarent caution en faveur de l'abbé de Lobbes pour les dettes de la Communauté.

Des troupes escortant des bateaux occasionnent des dommages aux biens de Lobbains. A Gilly, un pré est saisi faute de paiement de 14 florins de rente.

En 1707, les Lobbains vendent 1104 chênes à l'abbaye. L'abbé de Lobbes et son fermier Jacques Bustin intentent un procès contre

Nicolas Wilmart, collecteur des tailles. Mort de l'abbé Jonneau. L'abbaye de Lobbes est privé de la haute justice à Peissant.

En 1708, la communauté de Lobbes est poursuivie en justice devant l'official de Liège, pour avoir vendu des bois sans la permission de l'abbé, qui réclame le tiers de la valeur, l'abbé est débouté de cette prétention par les échevins de Liège.

L'impôt sur l'œil du moulin (mouture des céréales) rapporte 1300 florins. Nicolas Derobaix n'est pas d'accord sur les tailles qu'on lui impose. Les grains étrangers sont taxés. Le prince évêque Joseph Clément exilé en France vient à Lobbes.

En 1709, le bateau de Michel Dagnelie de Lobbes coulé dans la Sambre est confisqué par l'abbé. Les gouverneurs de Charleroi font lâcher les écluses de Lobbes pour faciliter la navigation sur la Sambre. La communauté de Lobbes est condamnée à payer les grains enlevés sur des bateaux. Les oratoriens de Thuin achètent des terrains aux Maroelles. Un ermite s'y établit et y cultive un demi bonnier.

En 1710, Louis XIV fixe à 3 patars à chaque éclusier le droit de passage par bateau. Le prince-évêque porte à 30 florins le droit d'admission à la bourgeoisie à Lobbes. On vend encore 4 bonniers des Maroelles, décidément on voit que les gens ont faim et cherchent des terrains à cultiver. L'abbaye abandonne la dîme et le patronat de Ciplu. Abandon de la dîme de Parike.

En 1711, beaucoup de Ragnicoles ne savent plus payer les cens seigneuriaux.

En 1712, la communauté de Lobbes rachète 115 bonniers de bois vendus à l'abbaye en 1651. le général Dopst impose le village de Lobbes à 200 rations.

En 1713, l'assemblée du quartier de l'Entre Sambre et Meuse se réunit pour examiner les affaires de guerre.

En 1714, on fait l'inventaire des lieux d'extraction de la marne, l'agriculture et les besoins alimentaires sont toujours à l'ordre du jour.

En 1715, l'abbaye achète la cense d'Estienne Decorte à Thuillies et fait encore d'autres acquêts. Malgré tout, il y avait encore des gens qui savaient se payer du vin en acquittant 5 pintes à l'abbé de Lobbes par pièce débitée, c'était à Thuin.

En 1717, il est interdit aux cabaretiers de loger des étrangers pendant plus de 3 jours.

En 1718, l'abbaye fait des arrangements avec les Thudiniens à propos du droit de chasse. La communauté de Castillon rachète des bois qu'elle avait vendus au sieur Chatel de Philippeville. C'est le signe que les finances communales se redressent lentement.

Pour terminer, signalons encore quelques faits :

Louis XIV a voulu faire respecter à Lobbes, ses ordonnances, règlements, arrêts, déclarations concernant l'établissement des vicaires perpétuels, les portions des curés et vicaires, les réparations de chœurs, nef et presbytères, les fournitures de calices et ornements, la nomination ou collation aux bénéfices, en matière ecclésiastique. Lobbes était diocèse de Cambrai au spirituel.

Jumet, sous la pression du Conseil des Finances des Pays-Bas espagnols, qui menaçait de lui interdire des importations de grains en provenance des localités espagnoles des environs, affirma sa dépendance aux Pays-Bas, en 1694.

Tous ces malheurs étaient encore accrus du fait que les occupants, notamment les Français, ont bénéficié de complicités dans la population, soit esprit de lucre, jalousie ou vengeance se sont glissés chez certains éléments et les ont poussé à informer l'ennemi de bonnes prises à faire, des faiblesses du système de défense, etc.

Le XVII^{ème} siècle et le siècle de Louis XIV à Lobbes et alentour. La vie culturelle.

Il nous reste à examiner la vie culturelle de ce siècle et les vestiges qui nous en sont demeurés.

Les frontières de la Belgique datent de ce temps. L'hégémonie française a duré pendant deux siècles, la primauté de la langue française lui a survécu pratiquement jusqu'en 1940. Les conceptions politiques de centralisation, les finances publiques et privées, la conscription militaire, la stratégie, ont porté la marque des principes alors en vigueur, jusqu'à la même époque.

C'est en ce siècle qu'on a commencé à s'intéresser à l'histoire, dans la langue populaire. C'est le temps de François Vinchant (1580-1635) annaliste montois du comté de Hainaut. Gilles Waulde qui en 1628 a écrit la chronique de Lobbes. Vos a fait de multiples emprunts à la Gallia Christiana, savant ouvrage entrepris par les bénédictins, notamment Scevola et Louis de Sainte-Marthe (XVII^e et XVIII^e siècles), à Mabillon (1632-1707) auteur des Acta Sanctorum ordinis Sancti Benedicti.

L'Athénée Royal de Thuin a formé notre jeunesse. Le latin domine les études, la science et les lettres. Le français est la langue aristocratique. Les arts et les lettres restent soumis à l'église. *Le mystère de la Rédemption* est encore joué à Binche selon la tradition. En 1718, le père Zacharie, récollet, embellit le sujet sacré. Bosquier (1562-1636) prédicateur hennuyer est l'auteur d'une tragédie d'allure rabelaisienne. Dans l'histoire littéraire de la France, l'époque classique, conforme aux règles tracées par les Anciens, se limite à la période du règne de Louis XIV, elle est illustrée par Corneille, Molière, La Fontaine, Racine, Boileau, Bossuet, La Bruyère. Ces écrivains, tout en gardant leur originalité propre ont des tendances communes : vigueur de la

composition, recherche du naturel et du vraisemblable, goût de la juste mesure, finesse de l'analyse morale et psychologique, pureté et clarté du style.

Msgr Mouton, évêque à Ispahan se distingue comme orientaliste, il était de la région de Mons.

En médecine, Van Helmont avait publié en 1621 des observations sur le magnétisme animal ; dénoncé comme hérétique à la cour épiscopale de Malines par le jésuite Roberti, il fut obligé à une rétractation solennelle.

En 1630, Jessé de Forest, né à Avesnes, fondait New-York.

Liège, surnommé l'Athènes du Nord, a produit des artistes du burin (graveurs) comme Varin (1604-1672), Duvivier, Demarteau, qui se fixeront à Paris, retenus par leur succès auprès de la Cour. Bertholet Flémalle (1614-1675) peintre liégeois va décorer Versailles. Renkin Sualem construit la machine de Marly qui alimentait en eau le château. Dumont est maître de chapelle du Roi-Soleil. Evidemment, la peinture liégeoise ne supporte pas la comparaison avec Rubens, Van Dyck, Jordaens. On signale un peintre thudinien Jean Fenné vers 1650.

Liège connaît un déclin économique, par suite du protectionnisme français et hollandais, et des guerres continuelles de la seconde moitié du XVIIe siècle. L'Angleterre l'a supplanté sur les marchés. Le mouvement industriel se concentre sur la région wallonne proche des houillères et dans l'Entre Sambre et Meuse, la région de Chimay connaît une certaine prospérité avec ses fabriques de fer au charbon de bois, comme en témoignent encore des habitations construites par les maîtres de forges.

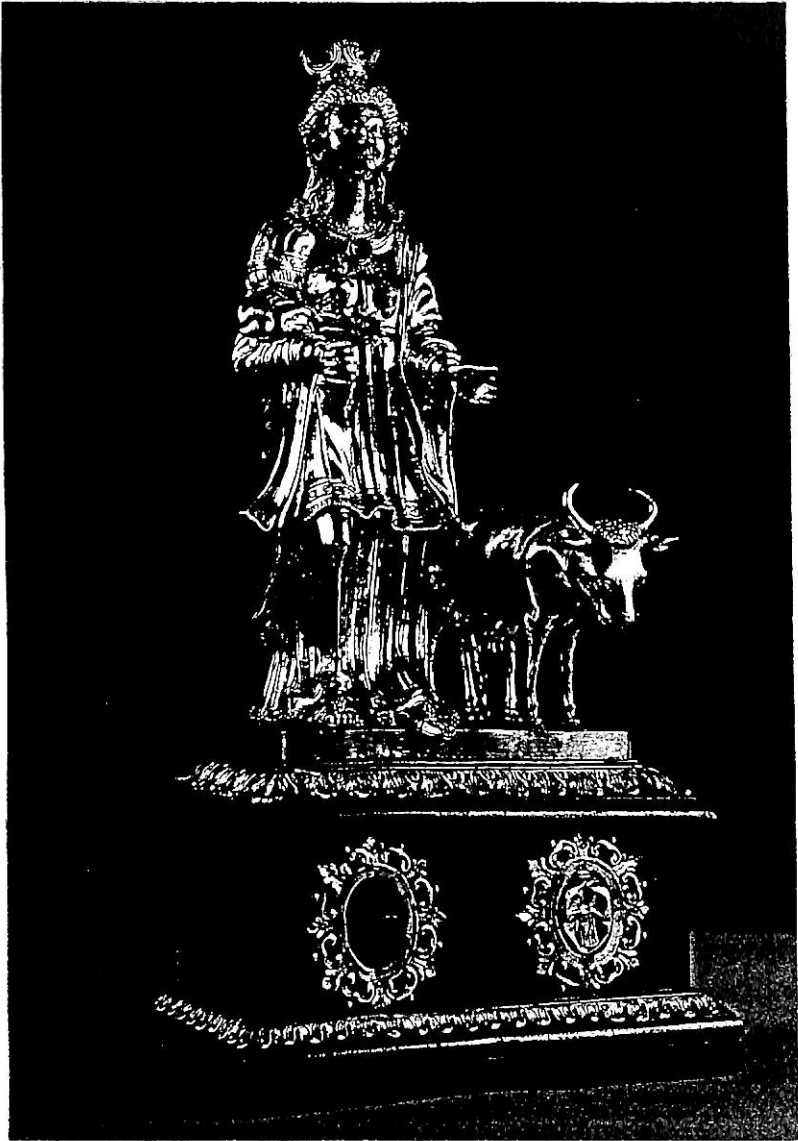
Au nombre des témoins rescapés du XVIIe siècle, on peut s'étonner de trouver quantité d'objets du culte, orfèvrerie. Si le peuple dans sa majorité était pauvre, on doit se souvenir que la crainte du danger, de

la mort, amène toujours un regain de piété. La foi devient un refuge et on donne à Dieu et aux saints son nécessaire pour être épargné. On trouve, à l'église Saint Bavon à Gand, la châsse de saint Macaire, œuvre d'Hugo de la Vigne de Mons en 1616.

Du XVIIIe siècle, le trésor de sainte Waudru garde un ostensor en vermeil à cylindre, dont les trois étages d'architecture rappellent les édifices montois. Ce sont, en effet, des campaniles supportés par des colonnettes ioniques et abritant, le premier : l'hostie ; le second : la Vierge ; le troisième : saint Pierre. Le tout culmine dans une croix qu'embrasse sainte Madeleine.

Rien qu'à l'église paroissiale saint Ursmer à Lobbes, on signalait :

- Des armoires de sacristie de 1630-1680.
- Pierre d'autel de 1624.
- Un collier.
- Chaire de vérité du 3^{ème} quart du XVIIème siècle.
- Calice de l'abbé Wéris, 1664.
- Calice du 3^{ème} quart du XVIIIe siècle en argent.
- Ciboire à couronne orné de têtes d'Angelots et des symboles de l'Eucharistie, de Mons 1650.
- Ciboire, coupe ornée de têtes d'Angelots, Mons 1662.
- Croix de procession, 2^{ème} moitié du XVIIIe.
- Ostensor-soleil, 1664 Mons.
- Reliquaire Sainte Brigide vers 1656.
- Reliquaire Sainte Barbe vers 1664.
- Reliquaire Saint Dodon vers 1666.
- Buste reliquaire Saint Ursmer vers 1685 Mons.
- Couronnes de la Vierge et Saint Enfant Jésus, 1650-1680.
- Globe crucifère, 1650-1680.
- Sceptre, 1650-1680.
- Chandelier, 2^{ème}-3^{ème} tiers du XVIIIe.
- Trois dalles funéraires du XVIIIe.



Sainte Brigide.

- Peinture : Comparution devant Caïphe, toile du XVIIe.
- Inscription scripturaire, vision d'un duc de Saxe.
- Calvaire du début XVIIe.
- Statue Notre-Dame de Lobbes, début XVIIe.
- Statue Sainte Renelde, bois, 1^{ère} moitié XVIIe.
- Bourse corporalier.
- Ornement liturgique.

Et on pourrait continuer une longue liste qu'on peut trouver dans les ouvrages sur le patrimoine et trésor d'art.

En architecture, à côté de quelques bâtiments en gothique, on en voit dans le style classique, aussi en petit nombre en baroque.

Dans le Hainaut, hors de l'arrondissement de Thuin, les plus beaux exemples conservés sont les jubés d'Ath et de Lessines (1615-1616), Tournai avec sa halle aux Draps, œuvre de Quentin Ratte, la chapelle des Dominicains à Braine-le-Comte.

Dans l'arrondissement de Thuin :

LOBBES:

- Portelette (baroque);
- N°1-3, rue de la Briqueterie, maison remaniée au XIXe siècle ;
- N°24, rue du Champ de Bataille, ferme en long ;
- N°10, rue du Laid Pas, ferme en long ;
- N°7, rue Paschal, maison basse ;
- N°21, rue Paschal, ferme en long ;
- N°5-9, rue du Pont, porte de 1660.

SARS-LA-BUISSIÈRE

- Au presbytère : stèle de 1613 figurant la légende de St Nicolas ;
- N°61-63, rue Chevesne, grande fenêtre à croisée ;
- Château-ferme de Forestaille ;

- N°22, rue de Gersies, ancienne ferme de 1633 .

THUIN ville haute

- Eglise paroissiale de la sainte Vierge ;
- Beffroi baroque (1638-1640) ;
- chapelle St Léonard au Bois de l'Ermitage ;
- Athénée royal partiellement ;
- Posty des Sœurs Grises ;
- Vestiges de la tour du Posty Arlequin ;

THUIN ville basse – N°1-3, rue des Mariniers, maison ;

BIESME-SOUS-THUIN - Ferme du Moulin ;

RAGNIES - Eglise St Martin et ferme de la Cour partiellement ;



Ferme de la Cour à Ragnies

THUILLIES :

- Ferme de la Cour partiellement ;
- Ossogne-Ferme du Jardin ;

LEERS-ET-FOSTEAU - Dépendances du château ;

FONTAINE HAUTE - Ferme de la Bouverie, grange ;

LA BUISSIÈRE - N°12, rue Max Buset, ferme ;



MERBES-LE-CHATEAU - Chœur de l'église baroque de 1628 ;

ERQUELINNES-MONTIGNIES-ST-CHRISTOPHE

- Dépendances du château ;

SOLRE-SUR-SAMBRE

- Ferme de l'abbaye de la Thure, dépendances ;

BINCHE

- Eglise St Ursmer, partiellement de 1621-1622 ;

- Chapelle de Battignies ;

- Flèche bulbeuse de l'Hôtel de ville ;

BEAUMONT

- Pavillon d'entrée du château (baroque) ;

- N°20, rue de la Déportation, maison 1612-1613 ;

BARBENCON - Ferme de Jette Feuille ;

- Ferme La Perruque,

HAM-SUR-HEURE - Chapelle Saint Roch ;

COUR-SUR-HEURE - Château ferme ;

MARBAIX - Tour du château de la Pasture ;

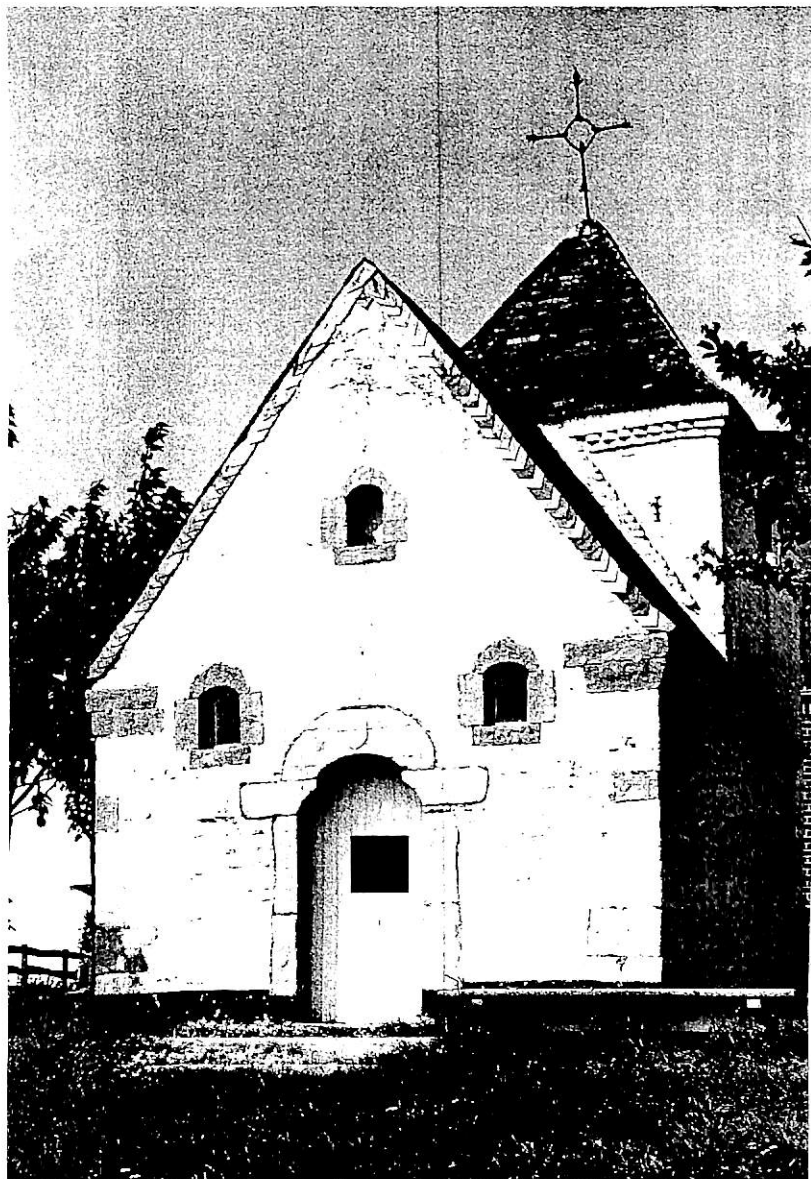
Plus au sud, dans la région de Sivry-Rance, de Chimay, de Momignies, on trouve des anciennes propriétés des maîtres de forges, quelques fermes, des parties d'églises, des chapelles. mentionnons :

MONTBLIART - Le château ;

- Eglise N.D. en partie ;

- La maison Hardy ;

SIVRY - Château-ferme de l'Esclinchamp partiellement ;
- Chapelle N.D. de là-Haut ;



SALLES - Chapelle de l'Arbrisseau de 1677 (baroque) ;
- La cense Poreau ;

MACON - Chapelle N.D. de Grâce ;
- Château ferme en partie.

Evidemment, tous ces bâtiments ont été remaniés, entretenus dans la suite, mais il reste des éléments qui ont conservé une partie de leur caractère.

Bibliographie

- Certains livres cités dans H.P.S. n°32 d'août 1995, pp 38 et 39.
- Histoire du diocèse et de la principauté de Liège, du chanoine DARIS – Liège 1868-1890 (10 volumes).
- Histoire de Marchienne-au-Pont, par MASSET.
- Histoire de la ville de Châtelet, par DARRAS.
- Charleroi et son week-end, de P. EREVE (Averbres vers 1950).
- Trésors d'art et d'histoire de la Thudinie (CHAT 1976).
- Le patrimoine monumental de la Belgique – Volume 10 Thuin, Solédi-Liège, 1983.
- Haut Pays de Sambre n°16 : Les origines de la procession et de la marche militaire St Roch à Thuin de G.H.Conreur

A. Werion Braine-l'Alleud.